

**Comme en France et au Portugal, il faut un master pour enseigner à tous les niveaux.** Les écoles recrutent des enseignants à partir de classements organisés au niveau territorial par chaque région. Ceux-ci sont établis sur la base des résultats des concours ordinaires organisés tous les deux ans et d'autres concours extraordinaires. Les professeurs des écoles maternelles et primaires doivent d'abord compléter leur formation initiale, qui a une valeur qualifiante, puis réussir le concours public national.

**La population enseignante vieillit - comme partout - mais il faut souligner que 52% des enseignants ont plus de 50 ans ! Et seulement 6% ont moins de 35 ans (contre 20% en France).** Il n'y a qu'en Grèce que la situation est pire.

Comme chez les voisins encore une fois, il y a **pénurie de recrutement et déficit d'attractivité du métier.**

Les enseignants italiens, n'ont aucune obligation de formation continue à l'heure actuelle.

Ainsi - selon *Education at a Glance 2022* - **la possibilité d'augmenter son salaire au cours de la carrière est plutôt mince : 35 000 \$ (32 221 €) annuels minimum en moyenne contre 52 600 \$ (48 340 €) maximum.** C'est sans comparaison avec la France où l'on peut atteindre **73 000 \$ (67 225 €)** et surtout les Pays-Bas et l'Allemagne où l'on peut terminer sa carrière à **100 000 \$ (92 090 €)**. Il est toutefois possible de quitter l'enseignement pour devenir directeur ou inspecteur.

Dans ce pays, **l'instruction est obligatoire et gratuite de 6 à 16 ans.** Le système est réparti sur trois cycles : petite enfance, premier cycle d'instruction, second cycle d'instruction.

**L'école maternelle** (*scuola dell'infanzia*) n'est pas obligatoire mais appréciée des parents. Elle est payante. On peut entrer à partir de 3 ans, il n'y a pas de classes de niveaux (les élèves sont mélangés quel que soit l'âge), pas d'apprentissage au sens strict mais des pratiques sensibles axées sur le développement de la créativité, de l'autonomie, de la socialisation.

Le premier cycle d'instruction dure cinq ans pour la partie primaire (*scuola primaria*) et trois ans pour la partie collège (*scuola secondaria di primo grado*).

**Le second cycle** est donc l'équivalent du lycée sur cinq ans (contre trois en France) et s'appelle *scuola secondaria di secondo grado*.

Dans le premier degré, **l'horaire de cours est de 30 heures, réparties sur 6 jours** avec généralement trois instituteurs **qui ne sont pas forcément polyvalents.**

Avec l'école maternelle il y a :

- les écoles d'État publiques gratuites et laïques (*scuole statale*) majoritaires,
- les écoles maternelles publiques communales (*scuole comunale*)
- les écoles dispensant un enseignement public mais appartenant à un organisme privé (*scuole paritarie*),
- les écoles privées assez chères mais qui bénéficient d'une liberté éducative accrue (*scuole non paritarie*).
- les écoles internationales qui sont considérées comme privées car elles ne sont pas administrées par l'État italien.